|  |  |
| --- | --- |
| Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires | **Le temps : mesures, perceptions, impacts et applications 2021**  Date limite de dépôt des candidatures :  28 janvier 2021 (heure de Paris) |

Temps physique, temps biologique, temps des transformations en chimie, temps subjectif ou culturel, la notion de temps est par essence interdisciplinaire. Le temps se manifeste par des alternances jour/nuit et à travers le cycle des saisons, il conditionne l’évolution des processus biologiques et la longévité, il traverse l’ensemble du vivant par l’horloge biologique qui synchronise les processus biologiques sur la cyclicité temporelle, journalière comme saisonnière. Il sert de mesure physique normative mais est d’abord perçu de manière subjective : temps passé, présent et futur, anticipations, souvenir et mémoire. À l’échelle individuelle et sociale, le temps a une histoire, celle que François Hartog a nommé des « régimes d’historicité ». Qu’il soit maitrisé, qu’il file ou qu’il échappe, le temps s’inscrit dans des rythmes et des processus d’accélérations et de ralentissements qui façonnent les sociétés et leurs environnements dans un contexte de changement global.

Le temps, par son universalité, est un facteur présent dans tous les domaines scientifiques ; ceux-ci font face à l’heure actuelle à de grandes interrogations sur le rôle et la fonctionnalité des processus temporels. Temps relatif, temps absolu, précision et variation, le temps et sa mesure rythment notre vie, nos recherches. Du temps très court des micro-transactions financières aux cycles pluriséculaires, du temps raconté par les écrivains au temps réfléchi par la philosophie en passant par le temps tel que les anthropologues l’appréhendent, la notion de temps est présente dans divers questionnements des Sciences Humaines et Sociales. Le temps donne le pas de la plupart des expériences, des théories et des modélisations qui peuvent s’appuyer sur des avancées technologiques continuelles. Les technologies de communication actuelles permettent un accès simultané et instantané, le temps « réel » est un objectif dans beaucoup d’expériences. Du plus court aux temps longs, les notions et applications du temps requièrent des approches multiples et multi-échelles : définition, mesures, métrologie, datations, chronomètres, perceptions et représentations du temps.

Dans le cadre de cet appel à projets interdisciplinaires, la confrontation des mesures, des impacts et des perceptions est encouragée, tout comme des travaux sur le rôle et l’implémentation du temps et de sa mesure dans les représentations et applications. Ces dernières devront viser des domaines nouveaux et émergents, en rupture avec l’état de l’art. Les recherches attendues permettront d’analyser, de questionner, et d’étudier le temps avec une approche pluridisciplinaire au-delà de l'utilisation du temps comme paramètre habituel de mesure.

Critères d’éligibilité

* Le projet doit être porté par **un personnel scientifique permanent, appartenant à une unité du CNRS** (CR, DR, MCF, PR, IR).
* Le consortium doit réunir **au moins deux unités issues d’au moins deux instituts différents du CNRS[[1]](#footnote-1).** À titre exceptionnel, les unités pluridisciplinaires souhaitant fédérer deux équipes travaillant dans des disciplines différentes peuvent postuler. Le consortium peut impliquer des partenaires d’autres organismes de recherche que le CNRS, des partenaires étrangers ou des industriels, mais ceux-ci ne peuvent pas être financés.
* **L’interdisciplinarité, la prise de risque, la rupture et le caractère exploratoire** seront les critères clefs pris en compte dans la sélection des projets.
* La demande budgétaire, sur deux ans maximum, ne doit pas excéder 30 k€ par an. Seuls quelques projets, sur la base d’une argumentation solide, seront soutenus à ce montant. La demande budgétaire ne peut concerner que des dépenses de **mission/fonctionnement/équipement/prestations de service en lien avec le projet**.
* L’**accord de la direction d’unité** du porteur est requis.

Modalités administratives et financières

* Les crédits sont alloués au porteur ou à la porteuse et versés à son unité de rattachement CNRS. Ils sont de type subvention d’Etat, ce qui implique qu’ils doivent être entièrement consommés avant le 31 décembre 2021 et qu’aucun frais de gestion ne pourra être prélevé. **Le porteur ou la porteuse les engage pour l’ensemble des partenaires**.
* **Les demandes d’équipement informatique standard ou de bureautique ne seront pas prises en compte**.
* Pour tout équipement, les demandes en lien avec le projet devront être argumentées, **en particulier au regard des plateformes existantes**.
* **Aucun CDD, salaire de doctorant ou post-doctorant ne pourra être financé**. À titre exceptionnel, une gratification de stage (3 à 6 mois) pourra être accordée. Le ou la stagiaire est recruté(e) par une unité CNRS. Sa convention de stage est établie par la Délégation Régionale dont il dépend. Les crédits correspondant étant directement notifiés à la DR**, il est inutile de comptabiliser le montant de la gratification de stage demandée dans le budget global du projet scientifique**.
* Le projet pourra être renouvelé pour une seconde année après évaluation par le comité scientifique et selon le budget de la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires.

Évaluation des projets

Les projets sont évalués par un comité scientifique constitué par la Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires du CNRS. Les lauréats et les lauréates seront individuellement contactés à l’issue de l’arbitrage, soit environ 2 mois après la date limite de dépôt des candidatures.

Restitution des résultats

Un rapport scientifique et financier est demandé au porteur du projet à la fin de l’année 2021**. Celui-ci s’engage par ailleurs à présenter les résultats de ses recherches aux journées de restitution** au début de l’année 2022, les frais de mission étant à financer avec les crédits alloués en 2021.

Par ailleurs, il est demandé aux lauréates et lauréats de mentionner le financement obtenu (« Ce projet a obtenu le soutien financier du CNRS à travers les programmes interdisciplinaires de la MITI » ; « This project has received financial support from the CNRS through the MITI interdisciplinary programs ») dans toute production scientifique et de la déposer systématiquement dans l’archive ouverte HAL.

**Pour déposer une candidature**

Le porteur ou la porteuse du projet doit déposer sa candidature dans l’application Limesurvey. La candidature se fait en deux temps :

1. **La préinscription**

Cliquer sur le lien suivant : <https://survey.cnrs.fr/index.php/731869?lang=fr>

* Renseigner vos nom, prénom et courriel (Attention : cette préinscription ne vaut pas candidature à l’AAP),
* Vérifier que vous avec reçu un mail automatique de préinscription contenant un lien personnalisé pour postuler (Attention : pensez à regarder dans vos spams et messages indésirables).

1. **La candidature proprement dite**

* Cliquer sur le lien personnalisé qui vous a été envoyé dans le courriel de préinscription,
* Remplir toutes les rubriques du questionnaire en ligne (possibilité de le faire en plusieurs étapes),
* En parallèle, télécharger depuis [la page dédiée à cet AAP sur le site de la MITI](https://miti.cnrs.fr/appel-projet/le-temps-mesures-perceptions-impacts-et-applications/) le formulaire de candidature à compléter,
* Joindre à la fin du questionnaire en ligne, en format pdf, le formulaire de candidature complété et signé par la direction d’unité,
* Cliquer sur « Envoyer » à la fin du questionnaire en ligne pour que votre candidature puisse être prise en compte,
* S’assurer de la bonne réception du mail vous informant que votre candidature a bien été enregistrée dans l’application (Attention : pensez à regarder dans vos spams et messages indésirables),
* Si nécessaire, possibilité de modifier l’ensemble des informations renseignées dans le questionnaire ainsi que la pièce jointe jusqu’à la date limite de dépôt des candidatures.

**Date limite de dépôt des candidatures : jeudi 28 janvier à midi (heure de Paris).**

Contacts : Fabienne AUJARD, Maryvonne GERIN (responsables scientifiques du défi) et la [Mission pour les initiatives transverses et interdisciplinaires](mailto:miti.contact@cnrs.fr)

1. Est considéré l’institut d’un laboratoire, son institut principal de rattachement au CNRS. [↑](#footnote-ref-1)